

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GAY

Rimeurs et poètes

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1917, tome 16, p. 13-17

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Rimeurs et poètes

Je lisais un jour, dans je ne sais quelle grande Revue qui, je crois, n'était pas les *Echos*, un article fort élogieux sur Henri de Régnier. L'auteur allait même jusqu'à donner à l'académicien, non, il est vrai, sans quelques réserves, le titre de grand poète. Mais, voilà ! chacun n'est pas de cet avis. A la fin de cette étude une main anonyme avait écrit ces quatre mots, sans plus : « Pas poète du tout ! » Condamnation lapidaire et tracée avec une fermeté qui témoignait hautement de la confiance du scoliaste en sa judicature : cet annotateur a son opinion et il la partage, on n'en saurait douter.

Je suis à l'aise pour parler de lui, puisque sa modestie me permet d'ignorer qui il est, mais on ne m'étonnerait que fort peu en m'apprenant que ce critique est un descendant des philistins de 1830, un vieux grammairien à lunettes, ou peut-être un de ces rimeurs à la tâche, capables de dicter deux cents vers à l'heure, au pied levé, *stans pede in uno*, comme disait Horace, et qui s'appellent modestement poètes, et poètes classiques, parce qu'ils ont horreur de l'enjambement comme de la mort, et que leurs vers oscillent sur l'hémistiche avec la régularité désespérante d'un balancier d'horloge.

Alors vous pensez, Monsieur, malgré l'avis contraire de la haute critique, que M. de Régnier n'est pas poète du tout ? C'est peut-être audacieux, mais enfin, c'est votre droit et il ne me déplaît point que vous en usiez. J'aime assez les braves qui rompent en visière aux puissances et qui ne tremblent pas devant l'épée d'un académicien. Il faut être pour la liberté des opinions dans la république des lettres, ce qui n'empêche pas, je pense, de les discuter respectueusement.

Eh bien ! il me semble, sauf respect, Monsieur le

scoliaсте, que, en déniaut à M. de.Régnier le don de poésie, vous confondez un peu deux choses pourtant parfaitement distinctes : la poésie et la versification. Je vous vois venir : vous me demandez en quoi se distinguent la poésie et la versification, et j'avoue que vous m'embarrassez fort, car pour les bien distinguer il faudrait les bien définir, et la poésie est chose, disent les philosophes, *quae facile concipitur difficile autem definitur*.

Essayons pourtant. La poésie, Monsieur, c'est l'étoile qui pleure, c'est le vent qui vagit, c'est la nuit qui frissonne, la fleur qui embaume, l'oiseau qui vole ; c'est le jet inespéré, l'extase alanguie, la citerne sous les palmiers, l'ange et la perle, la robe blanche des saules ; ô la belle chose, Monsieur ! C'est la philosophie providentielle géométrisant les faits accomplis, puis s'élançant dans le vague des expériences pour y ciseler des fibres secrètes...

Non ? vous ne me suivez pas ? Cela vous paraît un peu vague et imprécis ? J'avoue qu'il serait difficile de découvrir, dans cette définition, le genre prochain et la différence ultime, mais il faut vous souvenir, Monsieur, que la poésie est « chose essentiellement approximative », comme disait déjà Potterat, et que, malgré notre bonne volonté, il ne nous sera guère possible de la définir comme nous ferions le baromètre ou l'acide sulfurique. Mais je vous fais facilement l'abandon de ma définition, d'autant plus que vous savez fort bien qu'elle n'est pas de moi, mais de ce grand diable de clerc d'avoué, qui vers 1830, à la Ferté-sous-Jouarre, tranchait si cavalièrement toutes les questions qu'il faillit, un moment, ébranler les convictions littéraires, pourtant fermement établies, de Dupuis et de son ami, le notaire Cottonet. Puis, ce n'était pas la poésie, mais le romantisme qu'il définissait ainsi.

Vous plaît-il alors que nous passions aux grands maîtres ? Que dirons-nous de la poésie ? Dirons-nous que

c'est « l'incarnation de tout ce que l'homme a de plus intime dans le cœur et de plus divin dans la pensée, dans ce que la nature a de plus magnifique dans les images et de plus mélodieux dans les sons ? » (Lamartine), ou qu'elle est « la perle de la pensée ? » (Vigny), ou qu'elle est « tout ce qu'il y a d'intime dans tout ? » (Hugo), ou qu'elle consiste à « écouter dans son cœur l'écho de son génie ? » (Musset), ou qu'elle se compose « de mots rayonnants, de mots de lumière, avec un rythme et une musique ? » (Gautier), ou que c'est l'art « de cacher sous des formes splendides le vide magnifique de la pensée » ou...

Ou ne pourrions-nous pas, pour en finir, amalgamer tant bien que mal ces divers éléments et nous arrêter à ceci : la poésie — j'entends le don de poésie — est une aptitude résultant du concours harmonieux de l'imagination et de la sensibilité, qui nous permet de saisir les rapports cachés qui unissent notre âme aux choses, et d'exprimer nos idées et nos sentiments sous une forme imagée et généralement soumise à un rythme précis.

Oh ! la triste, et terne, et froide chose, Monsieur, et qu'il avait bien raison le grand clerc d'avoué en disant qu'« à vouloir saisir le papillon, la poussière de ses ailes nous resterait entre les doigts ! »

N'importe, tenons-nous en à cette formule de conciliation et, la première définition n'étant pas trop bien établie, passons à la seconde.

*Demande* : Qu'est-ce que la versification ?

*Réponse* : La versification, c'est l'art de faire les vers.  
— Très bien !

Et, puisque nous sommes en train de définir, le vers n'est autre chose qu'un certain groupement de syllabes, destiné à faire mieux sentir le rythme dans une œuvre poétique, en le précisant.

La versification, on le voit dès l'abord, n'est donc que

l'humble servante de la poésie, qui peut fort bien se passer de ses services. Elle est à peu près à la poésie ce que la rhétorique est à l'éloquence. Moins que cela même, beaucoup moins que cela ! Car la rhétorique, si elle n'apprend qu'assez mal à trouver des arguments, enseigne au moins l'art de les développer et de les disposer avec ordre et méthode, tandis que la versification, elle, n'apprend ni à trouver un sentiment ou une image, ce qui est affaire de sensibilité et d'imagination, ni à les choisir, ce qui est affaire de goût, ni à composer un poème, ce qui est affaire de raison. Elle n'enseigne, la pauvre, qu'à faire des vers, tout simplement, c'est-à-dire à marquer le rythme. Or le rythme, *sous la forme précise du vers*, n'est absolument pas nécessaire à la poésie. Chateaubriand est un très grand poète, et cela, non pas, je pense, par quelques romances rimées en passant, mais bien par son œuvre en prose. Rousseau, Bossuet, Pascal, oui, Pascal lui-même, le géomètre, autant de poètes, et de très grands poètes, qui n'ont jamais écrit un vers.

Et alors ? Alors il me paraît que c'est faire preuve d'une rigueur excessive et — mon Dieu ! il faut dire les mots comme ils sont — d'un fâcheux manque de discernement, d'examiner uniquement, pour décerner à un auteur le titre de poète ou le lui contester, s'il rime ou non conformément aux règles codifiées par Boileau dans l'art poétique. On peut être grand poète et très médiocre versificateur, — Fénelon en est une preuve entre beaucoup — on peut être habile versificateur et très médiocre poète, — Boileau en est une autre preuve — et l'on peut n'être ni poète, ni versificateur, mais simple aligneur de rimes plates et croire pourtant fermement être l'un et l'autre, et crier à M. de Régnier en vrai garde-champêtre du Parnasse : « Eh ! là-bas ! l'homme ! je vous prends en contravention avec le code Boileau, donc, pas poète du tout ! »

Eh ! de grâce, cher maître, ne vous emballez pas ! car si nous nous en tenons à la définition si péniblement élaborée, ou à l'une quelconque des précédentes définitions, il est clair, pour tout homme de sens, qu'il y a plus de poésie dans une strophe de M. de Régner que dans les œuvres complètes de Boileau, y compris l'ode sur la prise de Namur.

Dites donc, si vous y tenez, à M. de Régner, en y mettant des formes, que ses vers ne vous reviennent guère, que vous les trouvez abscons — c'est le terme — invertébrés, et parfois incongrus, mais ne dites plus, n'écrivez plus surtout qu'il n'est pas poète, car, ce jugement d'une si crâne indépendance, pourrait vous rendre difficiles les abords du palais Mazarin.

Sans rancune, cher Monsieur, et au plaisir de faire votre connaissance.

Ch<sup>ne</sup> A. GAY.